

Le 14 septembre 2020

À l'attention des parents et tuteurs

Madame, Monsieur,

Le Bureau de santé de Leeds, Grenville & Lanark travaille en étroite collaboration avec les conseils scolaires locaux à la mise en œuvre des [lignes directrices du ministère de l'Éducation pour la réouverture des services de garde d'enfants et des écoles](#). Ces lignes directrices sont fondées sur les mesures de santé publique clés qui nous ont aidés à « aplatir la courbe » de la COVID-19 et à maintenir à un faible niveau le nombre de personnes infectées par la COVID-19 dans nos communautés.

La collaboration avec les familles sera un élément important de notre succès à garder la COVID-19 hors de nos salles de classe. Si toutes les précautions sont prises à la maison et dans la communauté, il y aura moins de chances que le virus se retrouve dans nos écoles.

Ce que peuvent faire les familles pour que les élèves soient en sécurité

- Il est important d'utiliser l'[outil de dépistage](#) anonyme en ligne (aussi disponible en [version imprimable](#)) chaque jour pour déterminer si votre enfant a des symptômes de la COVID-19 et qu'il ou elle devrait rester à la maison et subir un dépistage pour le virus.
- Montrer à leur enfant ou leur adolescent comment mettre et enlever un couvre-visage ou un masque de façon sécuritaire. Ceci est exigé pour les enfants de la 4e année et plus, ainsi que c'est recommandé pour les plus jeunes.
- Continuer à suivre les précautions de santé publique pour vous protéger, vous et votre famille, contre la COVID-19 tant à l'école que dans la communauté. Cela comprend de rester à la maison si on est malade et d'aller se faire tester, d'éviter les foules, de se laver les mains souvent, de porter un masque dans les endroits publics clos, de maintenir une distance physique de 2 mètres lorsque vous êtes avec d'autres personnes en dehors de votre cercle social, et de nettoyer régulièrement les surfaces communes. Pour en savoir plus sur les moyens de protéger votre famille, consultez notre site à <https://healthunit.org/health-information/covid-19/>.
- Prévoir des mesures pour la prise en charge de votre enfant s'il est testé et en attente des résultats. Se préparer également au fait qu'il ou elle puisse être un contact d'un cas car cela exige de le tenir à l'écart le plus possible des autres membres de la famille pendant 14 jours. S'il ou elle a la COVID-19, veillez à l'isoler des autres membres de la famille pendant 14 jours.

- Respecter la confidentialité et s'abstenir de publier en ligne de l'information ou des rumeurs qui peuvent identifier une personne qui a (ou est soupçonnée d'avoir) la COVID-19. Répéter les rumeurs a le potentiel de stigmatiser un enfant et de nuire à sa santé mentale.

Ce que font la Santé publique et les écoles pour que nos élèves soient en sécurité

La Santé publique travaille en collaboration avec les conseils scolaires pour fournir des ressources et des directives sur les mesures de prévention et de contrôle des infections afin d'aider à prévenir et à réduire la propagation de la COVID-19 dans les écoles. Les infirmiers et infirmières en santé publique travailleront avec les écoles pour appuyer les pratiques de prévention et de contrôle des infections, la gestion des cas, le retraçage des contacts et la communication avec les écoles et les familles advenant que quelqu'un soit infecté de la COVID-19.

Toutes les personnes qui entrent dans l'école (y compris les enseignants, les autres employés et les visiteurs essentiels) seront invitées à faire un auto-dépistage à l'aide de [l'outil d'auto-évaluation pour la COVID-19](#) et à rester à la maison si elles présentent des symptômes. Tout le personnel portera un masque médical pendant qu'il est à l'école. De plus, le personnel utilisera un écran facial lorsqu'il est en contact étroit (moins de 2 mètres) avec les élèves et d'autres personnes dans l'école. Les écoles ont également mis en place des procédures de contrôle des infections améliorées qui seront activées si quelqu'un avait la COVID-19 pendant qu'il ou elle était à l'école; celles-ci s'ajoutant à leur nettoyage régulier et augmenté.

La communication et la collaboration avec la collectivité scolaire sont des éléments importants pour garder tout le monde informé et en sécurité. Les familles seront avisées s'il y a un cas positif de la COVID-19 à l'école et recevront des instructions concernant les prochaines étapes. Le nombre de cas actifs dans chaque école sera affiché sur le site Web du conseil scolaire, du bureau de santé et des écoles qui ont un site Web. Pour protéger la confidentialité, les cas individuels ne seront pas identifiés par leur nom.

Ce qui se produira si un enfant tombe malade à l'école

Par mesure de précaution, les élèves qui tombent malades pendant la journée seront isolés dans une pièce séparée, et leur famille sera appelée pour qu'elle vienne les chercher à l'école le plus tôt possible. Les élèves affichant des symptômes ne pourront pas utiliser le transport scolaire pour rentrer chez eux.

Ce qui se produira si quelqu'un reçoit un résultat positif à la COVID-19 et qu'il ou elle pouvait être infectieux pendant qu'il ou elle était à l'école

- L'école fournira au bureau de santé publique des renseignements concernant les contacts étroits de la personne pendant sa période de contagion à l'école, y compris durant les programmes avant et après l'école, et dans l'autobus scolaire, le cas échéant.
- Toutes les familles seront avisées qu'il y a à l'école un cas positif de la COVID-19.

- La Santé publique contactera les familles dont l'enfant / l'adolescent peut être un contact étroit de la personne qui a testé positive à la COVID-19 à l'école pour leur donner des instructions concernant les prochaines étapes. Les contacts étroits devront rester à la maison pendant 14 jours à compter de la date de la dernière exposition. La Santé publique fournira des instructions concernant le dépistage.
- L'école activera ses procédures de contrôle des infections, y compris le nettoyage et la désinfection de la salle de classe et de tout autre endroit où le cas aurait pu se trouver. Si le transport scolaire est impliqué, l'autobus/véhicule sera également nettoyé et désinfecté.
- En cas d'éclosion à l'école (2 cas ou plus, dont au moins l'un d'eux a été transmis à l'école), la Santé publique déterminera par son enquête s'il est nécessaire d'annuler les classes ou de fermer l'école. Les parents seront avisés de toutes annulations ou fermetures jugées nécessaires.

Renseignements supplémentaires

Pour en savoir plus sur la COVID-19 et les écoles, incluant les plus récentes mises à jour et les foires aux questions, veuillez consulter :

- [Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario \(CEPEO\) : www.cepeo.on.ca](http://www.cepeo.on.ca)
- [Conseil des Écoles Catholiques du Centre-Est : www.ecolecatholique.ca](http://www.ecolecatholique.ca)

Nous, la Santé publique, sommes déterminés à soutenir les familles et nos partenaires scolaires à naviguer cette année scolaire sans précédent, en toute sécurité et avec succès.

Cordialement,

Original signed by

Paula J. Stewart, MD, FRCPC
Medical Officer of Health and Chief Executive Officer